

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1940, tome 39, p. 107-115

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

DANS L'EPISCOPAT

L'office pontifical que **S. Exc. Mgr Besson** a célébré en la solennité de la Pentecôte dans la cathédrale de Fribourg, a revêtu un caractère particulier du fait qu'il commémorait en même temps le 20^e anniversaire de la promotion à l'épiscopat de l'éminent prélat. Préconisé en Consistoire du 7 mai 1920 par le Pape Benoît XV, Mgr Besson recevait la consécration épiscopale à Rome, dans l'église de San Carlo ai Catinari, des mains du cardinal de Lai, le 13 juin suivant.

Ce que furent pour le diocèse de Lausanne et Genève — auquel une bulle de Pie XI ajouta encore, en 1924, le titre de Fribourg — ces vingt années d'épiscopat, les chiffres suivants permettent de l'entrevoir, car elles furent riches en bienfaits : 44 lettres pastorales, 74 bénédictions de chapelles, 30 consécrations d'églises, 12 érections de paroisses, 2 couronnements de statues vénérées de Notre-Dame (Bourguillon et Genève), 271 ordinations sacerdotales pour le diocèse et 746 pour d'autres diocèses ou des congrégations et ordres religieux.

Mais ce que les statistiques ne peuvent pas dire, c'est l'action profonde et si bienfaisante que Mgr Besson exerce par son autorité scientifique, par sa bonté accueillante, par son cœur en un mot.

Les Gouvernements des cantons diocésains ont exprimé à l'Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, tout ce que le pays lui devait, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre social, dans l'ordre religieux et dans l'ordre national.

Pour l'Abbaye de St-Maurice, à laquelle Mgr Besson a consacré quelques-uns de ses premiers et de ses principaux travaux, le Jubilaire n'est pas seulement le Pontife d'un diocèse voisin qui a fourni en tout temps de nombreux chanoines d'Agaune, il est encore l'un de ses Chanoines d'honneur, depuis le 1 janvier 1931. Aussi est-ce avec une joie particulière que nous nous associons aux hommages qui sont déjà parvenus à Son Excellence à l'occasion de son jubilé.

Le hasard veut qu'un autre prélat partage avec Mgr Besson, l'honneur de vingt années d'épiscopat. C'est au même Consistoire du 7 mai 1920 en effet que **S. Exc. Mgr Du Bois de La Villerabel** fut élu évêque titulaire d'Aeneus. Dès l'année suivante Mgr de La Villerabel était transféré à l'évêché d'Annecy, dont il prenait possession le 12 décembre 1921 ; quelques semaines plus tard, s'ouvrait l'année du tricentenaire de la mort de S. François de Sales.

Mgr de La Villerabel a, lui aussi, accordé à l'Abbaye de St-Maurice les témoignages d'une précieuse sympathie. Rappelons simplement que Mgr l'Evêque d'Annecy présida la fête de S. Maurice le 22 septembre 1930 et participa au sacre de Mgr Burquier le 21 septembre 1932 ; Mgr de La Villerabel accepta, à l'occasion du Nouvel-An 1931, le titre de Chanoine d'honneur de St-Maurice, comme il avait conféré auparavant déjà, le canonicat d'honneur de sa cathédrale à S. Exc. Mgr Mariétan, honneur qu'il accordera encore à Mgr Burquier.

En ce mois de mai 1940, le Saint-Siège vient de faire choix de Mgr de La Villerabel comme Archevêque d'Aix, Arles et Embrun. Si cette promotion met une plus grande distance terrestre entre le vénéré prélat et nous, nous espérons qu'il voudra bien ne point oublier l'Eglise d'Agaune, et nous le prions d'accueillir nos félicitations et nos hommages respectueux.

AU GOUVERNEMENT VALAISAN

Après une année de présidence particulièrement délicate et brillante, M. le Conseiller d'Etat **Oscar de Chastonay**, Chef du Département des finances, a abandonné ce poste qui sera occupé, durant la présente période administrative, par M. le Conseiller d'Etat **Karl Anthamatten**, Chef du Département des travaux publics. M. le Conseiller d'Etat **Cyrille Pitteloud**, Chef du Département de l'instruction publique, a été appelé à la vice-présidence du Gouvernement.

M. LE CONSUL GENERAL DE FRANCE A L'ABBAYE

Dans l'après-midi du 1^{er} avril, M. Arvengas, consul général de France à Lausanne, accompagné de M. Buffaittrille, vice-consul, a fait à S. E. Mgr Burquier une visite officielle. Au cours d'un cordial entretien les excellentes relations qui ont toujours existé entre les représentants de la France dans notre pays et l'Abbaye de St-Maurice ont été confirmées et affermies.

AU GOUVERNEMENT SCHWYZOIS

Grâce aux renseignements qu'a bien voulu nous donner un confrère, nous sommes en mesure de combler aujourd'hui une lacune regrettable. Lorsqu'un événement de quelque importance ayant trait à la carrière d'un ancien élève de St-Maurice survient, nous nous empressons de le signaler sous la rubrique « Nouvelles » des « Echos » ; s'il nous en échappe c'est parce que nous n'avons pas été informé ou que nous avons commis une distraction.

Ainsi, nous savions que M. le Conseiller d'Etat **Auguste Betschart** faisait partie du gouvernement schwyzois et

nous avons eu le plaisir de relever à l'une ou l'autre reprise quelques manifestations de son activité. Il y a deux ans, dans les « Echos » de mars 1938, nous consacrons en outre une brève chronologie à un autre membre du même gouvernement, décédé le 23 février 1938, M. **Rudolf Sidler**, qui avait été landamman de son canton de 1932 à 1934. Nous ignorions alors qu'au moment où feu M. Sidler, qui était le frère du regretté professeur Armin Sidler, inaugurerait ses fonctions de landamman, un autre ancien de St-Maurice était appelé à faire partie également du gouvernement schwyzois, M. le Dr **Vital Schwander**. M. Schwander qui, depuis 1932, dirige le Département de l'Instruction publique, est actuellement landamman (1938-1940). Il passa une année scolaire au Collège de St-Maurice où il fréquenta les cours de la classe de rhétorique en 1902-1903.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 14 mai, le Conseil d'Etat a nommé M. **Marcel Gard**, avocat, président de la ville, rapporteur près du Tribunal de Sierre.

Le Conseil fédéral a nommé MM. les chanoines **Léon Imesch**, de l'Abbaye de St-Maurice, capitaine-aumônier du Rgt. 68, et **René Giroud**, de la Communauté du Grand St-Bernard, capitaine-aumônier du Rgt. 6, en remplacement du capitaine **Edgar Voirol**, qui devient aumônier de la Brigade de montagne 10.

M. **Marcel Grandjean**, a été nommé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud pasteur de la paroisse de St-Cergue, et M. **Henri Werlen** a été nommé pasteur de la paroisse de Moudon.

Lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des éclaireurs suisses, qui a eu lieu à Berne les 13 et 14 avril, M. le chanoine **Edgar Voirol** a été réélu pour trois ans vice-président de la Fédération.

M. **Lucien Picker** a été nommé professeur de musique et directeur de chant au S. Georges College, Barlowgunge U. P. (Indes anglaises).

PROMOTIONS MILITAIRES

MM. **Jean Ruedin**, de Sierre, et **Othmar Schmidt**, de Lausanne, ont été promus au grade de lieutenant.

MARIAGES

Nous apprenons le mariage, qui fut célébré en l'église d'Ems (Grisons) le 1^{er} avril, de M. **Christof Locher**, d'Ems, avec Mademoiselle Mariurschla Willi, d'Ems également.

D'autre part on nous annonce le futur mariage de M. **Eugène Luisier**, domicilié à Sierre, avec Mademoiselle Maria Furrer, de Ruswil. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 27 mai.

Nos félicitations et nos vœux les meilleurs aux nouveaux époux.

DANS LE BARREAU ET LE NOTARIAT

A la suite d'examens subis avec succès devant la Commission cantonale, le Conseil d'Etat du Valais a délivré le brevet d'avocat à M. **Charles Crittin**, de Martigny.

MM. **Alphonse Gross**, de St-Maurice, et **Edouard Morand**, de Martigny, ont passé brillamment, devant la Commission cantonale, leurs examens de notaires.

SUCCES UNIVERSITAIRES

M. **Wolfgang Lorétan**, de Sion, a subi avec grand succès ses examens de doctorat en droit à l'Université de Fribourg.

M. **Raymond Perron**, de Viège, a obtenu à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, le titre d'ingénieur-chimiste, avec haute distinction, en tête de nombreux candidats.

MM. **Raymond Chappuis**, de Develier, et **Michel Gressot** de Porrentruy, ont subi avec succès leur second propédeutique de médecine à l'Université de Fribourg.

MM. **René Borgeat**, **Jean-Louis de Chastonay**, de Sierre, et **Marcel Helbling**, de Courfaivre (Jura bernois), ont passé brillamment le même propédeutique à l'Université de Lausanne.

A l'Université de Genève, MM. **Antoine Terraz**, de St-Imier, et **Jean de Werra**, de Martigny, ont réussi également leur second propédeutique de médecine.

M. **Maurice Gross**, de Salvan, a obtenu sa licence en droit à l'Université de Fribourg, et M. **Paul-Albert Berclaz**, de Sierre, a réussi, à la même Université, son premier examen de droit.

MM. **Louis Gaillard**, de Bagnes, et **André-François Génier**, de Gampel, à l'Université de Fribourg, MM. **Gabriel Chevalley**, de Bex, et **Pierre Raboud**, de Monthey, à l'Université de Lausanne, ont passé avec succès leur premier propédeutique de médecine.

DIPLOMES ET DISTINCTION

MM. **Amédée Bonvin**, de Sion, et **François Valentini**, de Sierre, ont subi avec succès, au Collège de Sion, leurs examens de maturité.

M. **Paul Pittier**, de Lausanne, a obtenu le diplôme commercial de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lausanne.

MM. **Pierre Vairoli**, de Martigny-Bourg, et **Jean-Jacques Schwarz**, de Lavey-Village, ont obtenu leur diplôme commercial à l'Ecole industrielle supérieure de Sion,

M. **Gérard Deslex**, de Lavey, a obtenu brillamment le diplôme de l'Ecole d'agriculture de Marcellin sur Morges. Il s'est vu attribuer, en outre, le prix de la Fédération des vignerons vaudois.

A L'ECOLE DE COMMERCE DE SIERRE

Le rapport annuel de l'Ecole de Commerce de jeunes gens de Sierre nous apprend qu'à la fin de l'année scolaire écoulée 11 élèves de cet établissement ont obtenu le diplôme commercial : deux avec mention « très bien », trois avec mention « bien » et six avec mention « assez bien ».

L'Ecole de commerce a été fréquentée par 93 élèves. Le rapport de M. le Chanoine **Bernard Boin**, directeur, remercie tous ceux qui ont marqué de l'intérêt à la bonne marche de l'établissement et souligne que l'activité en a été normale. Il relève surtout, parmi les faits saillants, la visite des élèves à l'Exposition nationale de Zurich, « admirable leçon de choses qui souleva l'enthousiasme de tous ».

NOS MATURISTES

Le 10 mai, alors que nos maturistes achevaient leurs examens oraux devant la commission cantonale, brusquement la situation internationale s'aggravait et la Patrie appelait immédiatement plusieurs d'entre eux sous les armes. Nos pensées et nos vœux les accompagnent, dans les divers postes qui leur sont confiés.

Comme un départ si brusque ne laissait aucun délai pour la traditionnelle excursion de fin de collège, nos bacheliers eurent l'heureuse idée d'offrir au Don National le montant de leurs cotisations en vue de la « sortie » habituelle. M. le Colonel-brigadier Schwarz a bien voulu nous accuser réception de cette somme par la lettre suivante, dont nous le remercions respectueusement.

E. M. Br. Mont.

10

P. C, le 16 mai 1940.

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu la somme de fr. 155.- que vous m'annonciez dans votre lettre du 13 mai 1940.

Le geste des élèves de la classe de Physique 1939-1940, en faveur du Don National, fait le plus grand honneur au Collège.

Grâce à l'enseignement sérieux que vous dispensez dans votre Institut, vos élèves comprennent la haute mission de l'armée suisse, sa place dans le Pays et l'appui dont elle a besoin à l'arrière.

Veuillez transmettre mes remerciements à vos élèves et croyez à mes sentiments distingués.

Le Cdt. Br. Mont. 10.

SCHWARZ, col.-brig.

Voici maintenant les noms de nos lauréats :

Ont obtenu le **diplôme de Maturité** :

Type A. Diplôme du 1^{er} degré :

M. Pasquier André

Diplômes du 2^e degré :

MM. Ropraz Ignace	Fragnière Henri
Dubuis Olivier	Filliez Louis
Max Clément	Bodenmann Hermann
Noirjean Gaston	Eggertschwylér François
Mivelaz Marcel	Gressot Edouard
Allet Jean	Senser Eugène
Zeller Jules	Baumgartner Titus
Mauron Jonas	de Boccard Pierre
Meier François	Horner Raphaël
Ritz Joseph	Périer Edmond

Diplômes du 3^e degré :

MM. Cottier Ernest	Juillerat Maxime
Lachat André	Cattin Pierre
Musy Claude	Donzé René
Erne Paul	Marrel Jean-Pierre

Type B. Diplômes du 2^e degré :

MM. Kuhn Joseph
Brouchoud André
Giovanela Bernard

Diplômes du 3^e degré :

MM. Comte Robert	Géroudet Joseph
Schmidt Raymond	Wörndli Hans
Bettin Robert	Bourgeois François
Maillat Eugène	Bisegger Werner.

POUR SUPPLEER AUX CHAMPS
CEUX QUI VEILLENT SUR LE PAYS

Le Département de l'Instruction publique vient d'adresser à Messieurs les Recteurs des Collèges de St-Maurice, Sion et Brigue, ainsi qu'à la direction des Ecoles Normales, la lettre suivante :

Sion, le 19 mai 1940.

Monsieur le Recteur,

Dans le but de permettre aux élèves de nos établissements d'Instruction secondaire de suppléer au manque de main-d'œuvre occasionné, en particulier dans l'agriculture, par la mobilisation, nous prenons la décision de clôturer les cours quinze jours avant la date réglementaire.

Nous ne croyons pas pouvoir réduire davantage l'année scolaire de peur de remplir de façon trop incomplète le programme imposé à chaque étudiant.

Nous exprimons l'espoir qu'à la suite de cette mesure vos élèves accompliront l'effort de volonté voulu pour fournir malgré les circonstances défavorables un travail consciencieux et normal.

Pendant que nos soldats, au prix de lourds sacrifices assurent la défense de nos libertés, il est du devoir de notre jeunesse estudiantine de se préparer par une formation morale et intellectuelle solide à servir de son mieux le Pays qui nous est si cher.

Veillez croire, Monsieur le Recteur, à nos sentiments bien dévoués.

Le Chef du Département de l'Instruction publique:
C. PITTELOUD

En conformité de la décision du Département le Collège de Sion et les Ecoles Normales clôtureront leurs cours le 14 juin, le Collège de Brigue le 21 juin et le Collège de St-Maurice le 28 juin.

Si l'année scolaire est ainsi écourtée de deux semaines, il est bien permis aux élèves de se réjouir à la pensée qu'ils se retrouveront plus tôt que d'habitude au sein de leurs familles ; mais ils auront soin surtout de se rappeler, nous voulons l'espérer, qu'il ne s'agit pas ici de vacances avancées, mais bien d'un service qu'on leur demande pour une juste et grande cause.

UNE THESE DE DOCTORAT

Nous n'avons pu qu'indiquer le titre de la thèse de doctorat en droit présentée par M. **Jérôme Tissières**, de Martigny-Ville, à l'Université de Fribourg, dans les « Echos » de janvier-février. Si nous y revenons aujourd'hui c'est tout d'abord pour remercier l'auteur de nous

avoir fait hommage de son beau travail et ensuite pour attirer l'attention de nos lecteurs sur le problème étudié par M. Tissières. La question de « La part sociale de la société à responsabilité limitée en droit suisse » est très actuelle. En effet, cette forme de société vient de trouver place dans le Code des obligations lors de la révision adoptée en 1937. Comme le nombre des sociétés à responsabilité limitée est déjà imposant chez nous et que l'on peut s'attendre à le voir grandir, les juristes, les banquiers, les commerçants trouveront leur intérêt dans l'étude de cette entité juridique qui « constitue un type hybride entre l'association de personnes, telle qu'est la société à nom collectif, et la société de capitaux, telle qu'est la société anonyme ». La thèse du jeune docteur leur fournira toutes informations désirables, clairement présentées et exprimées. M. Tissières, en effet, a conçu son travail selon un plan rigoureusement méthodique et bien divisé. Il l'a rédigé en un style qui, pour n'être pas toujours à la portée de tous du fait des expressions juridiques techniques dont il ne pouvait ni ne devait se passer, ne laisse pas d'être agréable. Ajoutons à cela que la présentation typographique de l'ouvrage est particulièrement soignée et fait honneur à l'Imprimerie St-Augustin.

MATHEMATIQUE ET LITTERATURE

Le hasard nous fait rapprocher dans cette chronique deux ouvrages récents dus à des chanoines de St-Maurice, l'un de littérature, l'autre de mathématiques. M. le chanoine Peiry traitera dans notre prochain fascicule du roman de M. **Marcel Michelet** : « Le Village endormi » ; aujourd'hui, nous sommes heureux de publier l'appréciation que M. le professeur Vaney, de Lausanne, a donnée de l'ouvrage de M. le chanoine **Max Grandjean** :

Notions fondamentales et pratiques d'algèbre, par Max Grandjean ; Collège de St-Maurice, 1939.

L'ouvrage que M. Max Grandjean, professeur au Collège de St-Maurice, vient de publier, dénote un effort remarquable du professeur qui désire édifier son enseignement de l'algèbre sur de « solides fondements », à l'aide d'une méthode, écartant le découragement et le dégoût à tout débutant. Avec le titre de « Notions fondamentales et pratiques d'algèbre », M. Max Grandjean a précisé que son ouvrage donne l'essentiel de l'algèbre élémentaire : définitions parfaites, exposés simples des principes et des règles.

Étudiée avec un pareil guide, l'algèbre cesse d'être la « bête noire » de l'élève, qui peut alors facilement élargir ses connaissances et acquérir l'élan nécessaire pour comprendre l'algèbre supérieure. La discipline suivie, la rigueur et la clarté de l'exposé contribueront aussi à former une forte culture intellectuelle. Les

mérites de l'ouvrage résident encore dans l'ordonnance originale des principes ; les règles, les formules et les identités sont présentées sous forme de tableaux, susceptibles de rester gravés dans la mémoire. L'expérience du maître a permis de jalonner le chemin de remarques suggestives, évitant au débutant des erreurs d'étourderie. Enfin les excellentes notes d'étymologie concernant les mots particuliers à l'algèbre permettent de justifier le vocabulaire, que le jeune algébriste aura moins de peine à retenir.

Le programme de l'algèbre élémentaire est habilement réparti de la manière suivante :

Première partie : le calcul algébrique ;

Deuxième partie : les équations ;

Troisième partie : les questions usuelles.

Dans le calcul algébrique, les nombres négatifs sont introduits à l'aide du problème du trajet rectiligne parcouru soit à gauche, soit à droite du point de départ. Chaque opération est expliquée méthodiquement en rappelant l'opération arithmétique correspondante. Loin d'être donnée ex abrupto, la règle des signes de la multiplication découle de la définition même de l'opération. Le chapitre des rapports et proportions contient exactement le bagage dont l'élève aura besoin pour résoudre les nombreuses applications pratiques qui y sont mentionnées.

Dans la seconde partie, après l'exposé des méthodes de résolution des équations du premier et du second degré, les explications concernant l'analyse détaillée des problèmes donnent une méthode sûre qui en fournira la solution, même des plus rebelles.

Enfin dans une dernière partie, l'auteur a résumé clairement tout ce qu'il est nécessaire de connaître sur les progressions afin de comprendre la théorie des annuités ainsi que celle des logarithmes.

De nombreux problèmes bien gradués fournissent un vaste champ d'applications et permettent à l'élève d'acquérir non seulement l'habileté dans le maniement de l'algèbre, mais aussi le goût de la recherche scientifique.

F. VANEY,
professeur à l'Ecole d'ingénieurs, Lausanne.

SUCCES SPORTIF

Le canton du Valais décerne chaque année une récompense au meilleur tireur qui, de ce fait, remporte le championnat valaisan. Cette distinction a été méritée dernièrement par M. **Max Hangartener**, de Martigny, qui, au tir concours de son école, a fait 47 points sur 50 puis 17 sur 20. Il s'est classé premier sur 270 tireurs avec 80 points et a reçu les félicitations chaleureuses de son commandant.

F.-M. BUSSARD